

Rapport du groupe socialiste au Grand Conseil au Congrès du 6 octobre 2018

Durant la dernière année de la législature 2013-2018, le groupe socialiste a poursuivi son combat pour le maintien des prestations publiques et la défense des intérêts de la majorité de la population attaqués par les groupes de droite et d'extrême droite. Les Socialistes ont prouvé qu'ils sont une force de propositions concrètes et réalistes en déposant sans relâche de nouveaux objets parlementaires. A défaut de pouvoir dresser le panorama exhaustif de l'engagement des Socialistes durant cette période, ce rapport se limite à en synthétiser les points saillants.

Les Socialistes ont voté le budget cantonal 2018 parce qu'il permettait une légère hausse des moyens dévolus aux politiques publiques fondamentales et le financement de 300 postes supplémentaires. Les député-e-s socialistes ont été contraints de prendre leur responsabilité et de voter un projet de budget élaboré par une majorité politique désavouée par ses représentants au Grand Conseil.

Le groupe a répondu aux attaques du PLR en faveur de nouvelles baisses d'impôts en mettant en évidence que Genève est le canton romand dont la dépense publique rapportée à la richesse est la plus basse après Neuchâtel ! Alors que les inégalités augmentent et que le nombre de millionnaires explosent, le groupe a attaqué sans relâche le bouclier fiscal qui permet aux grosses fortunes de réduire de manière indécente l'imposition de leur revenu.

Les Socialistes ont refusé les rapports de gestion présenté par le Conseil d'Etat lors de l'établissement des Comptes. Le groupe socialiste sanctionnait ainsi la manœuvre de la majorité de droite au Conseil d'Etat qui multiplie les annonces catastrophiques en matière de prévision de recettes pour faire passer sa politique budgétaire alors que, pour la troisième année consécutive, les Comptes de l'Etat étaient nettement excédentaires.

Durant l'année écoulée, le groupe a obtenu une majorité en faveur de plusieurs de ces projets de loi, notamment, contre les coupes illégales opérées par l'Etat dans les subventions 2016, contre la privatisation du transport des détenus, pour le droit à l'assistance au suicide dans les EMS et les hôpitaux publics. De plus, c'est grâce à un projet de loi socialiste que les prestations des TPG sont à nouveau à la hausse après une baisse de 6% entre 2013 et 2017.

Le dossier de la caisse de pension de la fonction publique (CPEG) a fait l'objet de l'engagement du groupe. Un projet de loi interpartis pour recapitaliser la caisse à hauteur de 800 millions de francs a permis de faire face aux velléités de la caisse de péjorer les prestations et de sortir le Conseil d'Etat de son attentisme. Suite au dépôt du projet de réforme de la CPEG du Conseil d'Etat, le groupe a déposé un projet de loi, soutenu par l'Alternative et le MCG, visant sauvegarder les rentes en créant du logement, sur le modèle de l'initiative 168 du Cartel et de l'ASLOCA. Le projet de loi permettrait de maintenir les prestations à son niveau actuel, à maintenir le système de primauté des prestations et à transférer à la CPEG des terrains pour construire des logements. Cette solution, moins coûteuse pour les assurés et les contribuables est combattue par la droite anti-fonctionnaire et proche des milieux immobiliers. La CPEG sera un des dossiers phare de l'année qui s'ouvre.

Voici pour terminer la synthèse des objets déposés par le groupe socialiste entre février 2017 et août 2018 :

- 18 projets de loi ;

- pour le dépôt d'un second projet de budget par le Conseil d'Etat lorsque le premier est refusé,

- pour la taxation des caisses automatiques des supermarchés,
 - pour des immeubles de logements de différentes catégories afin de favoriser la mixité sociale et éviter les résiliations de bail,
 - pour la compensation des baisses des tarifs des TPG par une augmentation de la subvention afin de maintenir les prestations,
 - pour un droit effectif au répit des proches-aidants grâce à de nouveaux lieux de prises en charge,
 - contre le bouclier fiscal,
 - pour l'utilisation cohérente des voies de bus par les taxis,
 - pour plafonner les salaires des directions des régies publiques,
 - pour la recapitalisation de la CPEG grâce à la construction de logements,
 - contre les faveurs et servitudes des élus,
 - pour créer une fondation pour soutenir la diversité médias écrits,
 - pour la création d'un conseil de la jeunesse,
 - pour une description exacte des armoiries genevoises,
 - pour une allocation pour les familles d'accueil,
- 12 motions :
- pour le maintien de l'hélicoptère de sauvetage,
 - contre la fermeture d'offices de Poste,
 - pour la protection contre le licenciement de salariés "âgés",
 - pour la compensation des places bleues supprimées temporairement,
 - concernant la mobilité à Chêne-Bougeries,
 - pour la baisses des émoluments des notaires,
 - contre la restructuration de l'ATS et les suppressions d'emploi,
 - pour le contrôle de l'égalité traitement entre femmes et hommes dans les entreprises,
 - pour une meilleure connaissance de l'histoire genevoise par les élus,
 - pour des mesures en faveur des familles d'accueil,
 - pour soutenir les producteurs de lait genevois,
 - pour la célébration du centenaire des organisations internationales à Genève,
- 3 résolutions : concernant le retrait des projets de loi sur la réforme RIE III refusée, pour une passerelle piétonne sur le Pont du Mont-Blanc, pour une plage des Eaux-Vives de qualité
- une soixantaine de questions écrites et plus de 130 rapports de majorité ou de minorité.